



## **Lycée Averroès : la CGT Enseignement privé demande une expertise impartiale**

La CGT Enseignement privé a pris connaissance du rapport de la Chambre régionale des comptes des Hauts de France d'avril 2023 ainsi que du rapport de deux inspecteurs généraux daté de juin 2020, suite à la saisie par le Président du Conseil régional des Hauts de France, Xavier BERTRAND, du Ministre de l'Éducation nationale au sujet du lycée Averroès à Lille, un des rares lycées privés sous contrat d'association musulman en France métropolitaine.

Le Président de la région « *s'inquiète dans son courrier à la fois des conditions du fonctionnement pédagogique de l'établissement, à la suite d'un rapport de 2015, et de ses sources de financement, en particulier en raison des révélations contenues dans un livre intitulé Qatar Papers* ».

Nous ne sommes pas dupes sur les réelles motivations du conseil régional et du ministère, cela s'inscrit dans un contexte politique qui n'a de cesse de stigmatiser une religion, l'Islam, et vient officialiser encore une fois le glissement idéologique vers l'extrême droite dont nous combattons les idées nauséabondes. Une démarche qui s'inscrit parfaitement dans l'agenda politique du gouvernement...

Sur le reste, à la lecture du Rapport de l'inspection générale aucune mention de manquement au respect du contrat d'association n'apparaît.

Par ailleurs, la question du financement de cet établissement par des fonds privés est remise en question quant à leur origine. S'il convient d'être prudent, cela nous permet d'interroger plus globalement le financement des établissements privés sous contrat et sur le contrôle de l'argent perçu.

Nous nous interrogeons sur les conséquences quant à l'emploi des personnels enseignants et non enseignants de cette structure et demandons des garanties sur ce point. Nous leur apportons tout notre soutien.

Enfin nous regrettons qu'un tel zèle quant au contrôle d'un établissement privé sous contrat ne soit pas mis en œuvre aussi pour les établissements privés du réseau catholique, pour lesquels nous signalons régulièrement à l'administration de nombreuses dérives suite à des non respects de ce contrat d'association (horaires, liberté de conscience, programmes, ...).

Au regard des éléments portés à notre connaissance, la CGT Enseignement privé demande une expertise impartiale sur la menace de retrait du contrat d'association pour le lycée Averroès. De plus, nous rappelons que cette problématique ne se poserait pas si l'enseignement privé sous contrat d'association, structure parallèle et clairement dans une logique concurrentielle de l'enseignement public, n'existait pas. C'est pourquoi nous réaffirmons notre demande de nationalisation de tous les établissements privés sous contrat d'association et la fonctionnarisation de tous les personnels, sur place, dans un grand service public, laïc et gratuit d'éducation.

Montreuil, le 1<sup>er</sup> décembre 2023